



MUNICIPALITÉ DE FORTIERVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2021

Est, par les présentes, donné par la soussignée Annie Jacques, secrétaire-trésorière de la municipalité de Fortierville, que lors d'une session spéciale du conseil de cette municipalité, session convoquée exclusivement pour l'étude du budget et qui sera tenue le 14^e jour de décembre 2020, à 19h30, au lieu ordinaire des sessions, soit au 198, rue de la Fabrique, Fortierville. Cette réunion se déroulera à huis-clos considérant la situation relative à la Covid-19 et les délibérations seront publiées sur le site internet de la municipalité.

Les membres de ce conseil :

- Prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparées pour la prochaine année financière et,
- Adopteront, s'il y a lieu, le budget pour l'année 2021.

Donné à Fortierville ce 23^e jour du mois de novembre 2020.

Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(NOTE : CET AVIS DOIT ÊTRE PUBLIÉ 8 JOURS AVANT LA SESSION SPÉCIALE)

Je soussignée, Annie Jacques, résidant à Leclercville, secrétaire-trésorière de la municipalité de Fortierville, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie de l'avis public sur le babillard du bureau municipal et sur le site web de la municipalité, conformément au règlement # 2018-05-132 adopté par le conseil municipal de Fortierville.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 novembre 2020.

Secrétaire-trésorière